







JOURNÉE INTERNATIONALE

En Polynésie, l'épineuse question de l'indemnisation des victimes de 30 ans d'essais nucléaires

En Polynésie française, de nombreuses personnes, notamment des militaires, des travailleurs civils et des locaux ont développé des cancers potentiellement liés aux essais nucléaires entre 1966 et 1996. Les victimes qui demandent une indemnisation doivent souvent s'armer de patience et de détermination pour obtenir gain de cause. À l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires célébrée chaque 29 août, France 24 se penche sur cette épineuse question.

Publié le : 29/08/2023 - 06:45



Le 26 avril 2021, un habitant de Rikitea à Mangareva, l'île principale des Gambier, située à plus de 1 600 km de Tahiti, montre une photographie de l'explosion d'une bombe nucléaire à Moruroa. © Suliane Favennec, AFP

Par: Barbara GABEL



C'est un territoire marqué par trois décennies d'essais nucléaires. De 1966 à 1996, la France a fait exploser des bombes nucléaires en Polynésie à des fins expérimentales. En juillet, la question des conséquences sanitaires de ces essais a refait surface avec la publication du dernier rapport du comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Civen).

Si les demandes d'indemnisation ont explosé en 2022 – avec 50 % de nouveaux dossiers par rapport à l'année précédente – les associations dénoncent un dispositif insuffisant. "Les ayants droit des victimes des essais nucléaires français dans le Pacifique ne sont pas indemnisés pour leur préjudice propre, c'est-à-dire pour leur souffrance due à la perte de leurs proches", a expliqué Philippe Neuffer, avocat de victimes des essais nucléaires français, à France 24, dans l'émission Outre-mer.

Selon lui, la liste des maladies ouvrant droit à une indemnisation est trop restrictive, dénonçant un taux d'acceptation de 53 % des dossiers encore trop bas. "L'une de mes clientes est atteinte du cancer du vagin, mais elle n'a pas été indemnisée parce que ce n'est pas un cancer de l'utérus (pathologie reconnue, NDLR)." Près de 60 ans après les premiers essais nucléaires français dans le Pacifique, les questions des réparations et des compensations pour les dommages causés par ces tests ne sont pas encore résolues.

Plus de 190 essais nucléaires en 30 ans

Après 17 essais nucléaires au Sahara, la France transfère, en 1966, son champ de tir en Polynésie française. Les atolls de Moruroa et Fangataufa sont choisis pour leur isolement et la faible population alentour. Environ 2 000 personnes, dont 600 enfants, vivent dans la zone.

Entre 1966 et 1974, la France réalise 41 essais nucléaires aériens. Ces derniers sont d'abord réalisés par tir sur barge. En explosant jusqu'à trois mètres au-dessus du lagon, les bombes s'accompagnent d'une forte radioactivité, surtout au niveau du sol. Pour créer moins de contaminations, les tirs sous ballon sont ensuite privilégiés. Accrochées sous un ballon gonflé à l'hélium à quelques centaines de mètres de hauteur par rapport au niveau du lagon, les bombes provoquent en réalité de nombreuses retombées radioactives. Certains de ces essais contaminent les îles avoisinantes. L'essai Centaure, en 1974, a notamment des répercussions jusqu'à Tahiti.

À partir de 1975, les essais deviennent souterrains. Le dernier essai a lieu le 27 janvier 1996, après que le président Jacques Chirac a décidé de reprendre les tirs, malgré un moratoire décidé trois ans plus tôt par son prédécesseur, François Mitterrand. Au total, la France procède à 193 essais nucléaires en 30 ans.

Les Polynésiens demandent réparation

Militaires, travailleurs civils, habitants locaux... Les personnes exposées à ces radiations sont nombreuses : on en dénombre 170 000. Les Polynésiens affirment que les essais sont la cause de nombreux cancers dans l'archipel. La mobilisation sur les conséquences sanitaires commence véritablement dans les années 1990, avec notamment la collecte de témoignages polynésiens. Au début des années 2000, des Polynésiens et des associations de vétérans de l'armée s'organisent pour obtenir réparation.

L'année 2010 marque un tournant. Paris reconnaît pour la première fois que ces 30 années d'explosions atomiques ont eu un impact sur l'environnement et la santé en Polynésie. Avec le vote de la loi Morin, le 5 janvier 2010, un dispositif juridique encadre l'indemnisation des victimes des essais nucléaires dans le Sahara algérien et en Polynésie entre 1960 et 1998. Elle est destinée aux personnes ayant travaillé dans les centres des essais nucléaires français, et celles ayant séjourné ou résidé dans les zones et souffrant de l'une des 23 pathologies reconnues comme partiellement radio-induites (leucémie, cancer du sein, du poumon, du rein, etc.). Si la personne est décédée, la demande d'indemnisation peut être présentée par son ou ses ayants droit (enfants, conjoint, concubin).

Le résumé de la semaine



France 24 vous propose de revenir sur les actualités qui ont marqué la semaine

Je m'abonne ▶

L'indemnisation reste cependant difficile à obtenir. En 2013, seuls 11 dossiers sont acceptés, sur un total de 840. Le Civen dénombre 11 % de demandes acceptées entre mars 2015 et décembre 2017. En novembre 2018, le Civen remet un rapport au Premier ministre Édouard Philippe dans lequel il propose d'introduire la notion de seuil d'exposition à la radioactivité à 1 mSv (millisievert, l'unité de mesure pour évaluer l'impact de la radioactivité sur le corps humain) par an dans le but d'élargir les conditions d'indemnisation des victimes. Ce seuil est ajouté à la méthodologie du Civen l'année suivante.

Seuil du "1 mSv"

Mais pour les organisations locales, il y a encore trop de dossiers refusés. L'une des

principales associations anti-nucléaires de Polynésie française, l'association 193, considère que le seuil du "1 mSv" reste le coupable principal et appelle à son retrait total. "Il faut supprimer le fameux millisievert", a martelé Frère Maxime Chan, président du bureau exécutif de l'association 193, sur France 24 dans l'émission Outre-mer. "Cet outil utilisé pour reconnaître les maladies doit changer. Il faut trouver un autre moyen de reconnaître les victimes, sans mesurer la dose de radiation reçue."

Le niveau de radiation ne cesse de faire débat. En mars 2021, une enquête du média d'investigation en ligne Disclose remet en question les estimations du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) sur le niveau de contamination radioactive en Polynésie française. Selon Disclose, la radioactivité reçue par certains Polynésiens après les six essais nucléaires les plus contaminants était "deux à dix fois supérieure" aux estimations du CEA. L'enquête estime également que l'ensemble de la population polynésienne, soit 110 000 personnes à l'époque des essais atmosphériques, a pu être touchée.

La même année, des experts réunis par l'Inserm affirment que les études et les données disponibles sont insuffisantes pour démontrer un lien entre les essais et les pathologies développées par les Polynésiens. Mais les rares études épidémiologiques "ne permettent pas non plus d'exclure l'existence de conséquences sanitaires qui seraient passées inaperçues jusqu'à présent", nuance ce rapport commandé en 2013 par le ministère de la Défense.

Une nouvelle étude de l'Inserm, basée sur des données déclassifiées de l'armée et publiée en mai 2023, vient confirmer l'augmentation des risques de cancer de la thyroïde chez les personnes exposées aux essais nucléaires. Ils pourraient être responsables de 0,6 % à 7,7 % des cas. Une étude qui encourage les associations antinucléaires à continuer la bataille judiciaire.









Poursuivez votre lecture sur les mêmes thèmes :

FRANCE POLYNÉSIE NUCLÉAIRE SANTÉ INDEMNISATIONS POUR ALLER PLUS LOIN

CONTENUS LIÉS

OUTRE-MER

- Essais nucléaires en Polynésie : une prise en charge "insuffisante", selon les associations
- À Papeete, Emmanuel Macron promet "la vérité et la transparence" sur les essais nucléaires
- Les conséquences des essais nucléaires, un sujet délicat pour Emmanuel Macron en Polynésie

Contenus Sponsorisés

Recommandé par outbrain

Publicité

Publicité

Cette astuce bloquera toutes les publicités sur votre Mac!

Sponsorisé par Conseils Techniques Sécuritaires

Rencontrez ce nouveau SUV au style et à la personnalité 100% Jeep!

Sponsorisé par Jeep®

Publicité

Publicité

Matt Pokora : le chanteur fond en larmes en découvrant une photo de l...

Sponsorisé par Gala

De nouveaux scooters élégants pour les seniors en 2023 Les prix pourraie...

Sponsorisé par Mobilité Scooter I Annonces de rech...







L'étrange attaque, par ondes radio, de pirates prorusses contre le rail...

Baiser forcé : le patron du foot espagnol refuse de démissionner et se... Baiser forcé : "on est dans du sexisme pur et dur"

Publicité

Publicité

Les lieux les plus mystérieux de France où les touristes ne vont pas

Des légendes et des rumeurs entourent ces lieux. Ils existent depuis des siècles et garden...

Sponsorisé par trunewmark.com

Huile CBD : 7 choses à savoir (avant d'acheter)

Sponsorisé par Laboratoire SENSILIA - Huiles CBD

Publicité

Publicité

Voilà les 23 cadeaux les plus cool pour 2023

Une jeune marque suisse change le visage de l'horlogerie traditionnelle

23 gadgets extraordinaires dont les ventes vont certainement exploser pendant les fêtes de fin...

Sponsorisé par Top Gadgets

Sponsorisé par CODE41









